

Les marchés et foires (suite)

A partir du milieu du XVIII^e siècle, les commerçants wasselonnais organisent un **corso** le jour du messti et ce corso paraît d'année en année « plus long et plus pompeux » si l'on en croit ce qu'écrit le receveur bailliager Brosius dans un compte-rendu qu'il adresse en 1752 aux directeurs du baillage. Un autre document de la même année précise que, sur les droits de péage prélevés à cette foire, la ville de Strasbourg en recevait la moitié, l'autre moitié allant au bourg de Wasselonne, à raison de 18 florins pour la commune et 3 florins pour les gardiens de la foire appelés Messhüter.

Apparemment, il ne subsiste pas de documents de cette époque donnant une vue d'ensemble exacte du volume et de la variété des produits vendus à cette foire. Cependant, il existe de nombreuses archives qui parlent de marchés de bestiaux, d'autres qui traitent de marchés de cochons, d'autres encore qui nous entretiennent de céréales et nous laissent à cet égard plusieurs mercuriales portant sur le prix du blé, du seigle, de l'avoine.

Les produits de l'artisanat wasselonnais sont également vendus aussi bien à la foire annuelle qu'au marché hebdomadaire. C'est ainsi qu'il existe une correspondance sur la vente de chapeaux, de poteries, de chaussures, d'articles de bonneterie qui, entre 1698 et 1722, intéresse les habitants des villages voisins, notamment ceux de Westhoffen, Marmoutier et des territoires épiscopaux.

(à suivre)